



Non réception d'une mise en demeure

Par **domsee**, le **15/05/2008** à **17:55**

Bonjour,

Suite à vos conseils, j'ai envoyé une lettre de mise en demeure à un "ami" qui me doit près de 5000 euros.

J'ai adressé cette mise en demeure en recommandé avec demande d'avis de réception mais cet "ami" n'est pas allé chercher cette lettre.

Que dois je faire ?

Merci d'avance!

Par **audrey44**, le **16/05/2008** à **22:13**

il y a des délais qui court

a partir du moment ou votre ami n'a pas été chercher le plis le délai qui cour est celui du délai du pli postal c'est à dire 15 jours

après ces 15 jours si il 'y a toujours pas de réponse.... direction le tribunal